Chapitre 13

rmi

6 de iers ice-

5 % iers op.,

Corse

Superficie (km²) : 8 680	PIB 2015 (milliards €) : 8,4		
Densité (hab./km²) : 38	PIB/emploi 2015 (€): 68 716		
Population 2015 : 326 898	Taux de chômage 1er trim. 2016 (%): 10,7		
Population 1990 : 249 645	Capitale régionale : Ajaccio		
Évolution de la pop. 1990-2015 (%) : + 31	Région inchangée		

LA CORSE EST LA PLUS PETITE des régions françaises (0,5 % pop. et de l'économie nationales). Contrairement aux idées reçues, elle présente une démographie et une économie dynamiques et s'avère attractive. Pour autant, son modèle de croissance – profondément dépendant – repose fondamentalement sur la captation de transferts financiers venant pour l'essentiel de France et sur une hypertrophie du tourisme. Ces logiques induisent en retour des structures territoriales particulièrement déséquilibrées et polarisées autour de quelques pôles spécialisés. Confrontée à des défis internes majeurs et parfois à de réelles tensions, la Corse est à la recherche du bon équilibre politique et institutionnel à trouver entre l'affirmation de sa forte identité et l'appartenance à la République française et à l'Union européenne.

Une petite région insulaire aux fortes contraintes

Une montagne méditerranéenne tombant dans la mer

Couvrant 8 722 km², la Corse est la plus petite (183 km de long, 83,5 km de large) et la plus montagneuse, avec une altitude moyenne de 568 mètres, des trois grandes îles de la Méditerranée occidentale (Sardaigne, Sicile). Située à 90 km de la péninsule italienne mais à 200 km des côtes françaises, elle se rattache géographiquement et historiquement au « monde italien ». Elle est organisée autour d'un vaste massif orienté nord-ouest/sud-est, culminant au Mont Cinto (2 710 m), fortement arrosé et traversé par quelques hauts

cols souvent enneigés en hiver, tel celui de Vizzanova à 1 161 m sur l'axe principal Ajaccio/Bastia. Cette haute ligne de crêtes partage l'île en deux ensembles géohistoriques, culturels, politiques et administratifs bien différenciés et parfois concurrents : au nord-est s'étend l'En-Deçà-des-Monts (Di là da i monti), correspondant aujourd'hui au département de Haute-Corse, largement ouvert sur l'Italie et dominé par Bastia ; au sud-est l'Au-delà des Monts (Di qua da li monti) correspond au département de Corse du Sud et est dominé par Ajaccio. L'importance des côtes rocheuses (71 % des 1 000 km de côtes) y explique enfin la faiblesse des bons sites portuaires et la relative rareté des plages.

Le fort compartimentage des reliefs (hautes vallées, bassins intra-montagnards comme celui de Corte, petite plaine littorale d'Aléria à l'est) et les difficultés de circulation ont longtemps transformé l'île en une mosaïque de petits pays, comme en témoignent les *pièves* médiévales qui correspondent aux cantons actuels. Relativement isolés et souvent enclavés, les micro-régions sont largement autonomes et cultivent de fortes identités et spécificités locales, y compris linguistiques (Cap Corse, Balagne, Nebbio, Castagniccia, Plaine orientale, Niolo, Sartenais, Sud-Corse, etc.), débouchant souvent sur des logiques de gestion localiste et clientélaire du territoire.

Ces faits naturels participent enfin d'une organisation sociale et politique longtemps organisée par des systèmes de solidarités partisanes et familiales de type clanique que l'on retrouve aussi largement dans une partie de l'Italie centrale et méridionale. Historiquement, cette île économiquement pauvre et émiettée entre groupes aristocratiques rivaux est l'objet de nombreuses convoitises de la part des puissances (Rome, Pise, Gêne, Naples, Aragon, *razzias* barbaresques...) cherchant successivement à dominer la Méditerranée occidentale (cf. longue influence puis domination génoises de 1284 au milieu du xviiº siècle). Les révoltes contre la domination génoise puis l'écrasement de la république (1755-1768) proclamée par Pascal Paoli par les armées de Louis XV permettent le rattachement de la Corse à la France en 1768. Elle lui fournit Napoléon Bonaparte (1769-1821), né à Ajaccio et fondateur du Premier Empire (1804-1814).

Cette bifurcation géopolitique majeure fait basculer la Corse de l'aire italienne vers l'aire française. Elle s'accompagne d'importants d'investissements de modernisation et permet l'accession massive des insulaires aux fonctions administratives, politiques et militaires en France continentale et dans l'empire colonial, en particulier sous le Second Empire de Napoléon III puis durant les III^e et IV^e Républiques qui transforme l'île en terre d'émigration.

Une démographie dynamique, mais inégale et polarisée

Au plan démographique, l'île présente aujourd'hui des trajectoires territoriales contrastées. Si en dix ans la population a augmenté de + 16 % pour atteindre aujourd'hui 320 000 habitants, la croissance est exclusivement due à un solde migratoire positif, le solde naturel étant négatif du fait d'une faible natalité. Tout en étant la région la plus âgée de France avec le Limousin (part des 0-24 ans : 25,7 % pour la Corse/30,1 % pour la France ; part des plus de 60 ans : 28 % pour la Corse/24,8 % pour la France), elle est largement ouverte sur les mobilités du fait de l'arrivée de jeunes ménages avec enfants qui en limite le vieillissement.

Les dynamiques sont cependant fort inégales : plus du quart de l'île est en déclin alors que 70 % de la croissance démographique se concentre sur 15 % du territoire. Les zones de très faibles densités (inférieures à 10 hab./km²) couvrent la moitié de l'île, la plus montagneuse, mais n'accueille que 6 % de la population. À l'opposé, la moitié de la population et 66 % des emplois se concentrent sur seulement 6,5 % du territoire, essentiellement les pôles urbains d'Ajaccio, de Bastia, de L'Île Rousse et de Porto-Vecchio dans lesquels la pression foncière et immobilière est considérable. Ces structures soulèvent d'importants problèmes d'aménagement durable des territoires en termes économiques (équilibres financiers et productions, diversification...), sociaux (gestion du vieillissement...), territoriaux (maîtrise de l'urbanisation/lutte contre la désertification, accès aux services de base...), d'équipement (transports, scolarisation, services publics...) et de solidarité intra-régionale alors que 62 % des communes sont à plus d'une heure de transport de Bastia ou d'Ajaccio.

Tableau 13.1 Corse : géographie des densités et polarisation de la population et des emplois (en %)

Classement par densités	Super- ficie	Рор.	Super- ficie	Рор.	Emplois	Emplois Industrie	Emplois Commerce/
≥ 10 hab./km²	50	6	1,1	34	4.5	74.5 (2)	Services
≥ 37 hab./km²	0.0		1,1	34	45	25	33
	82	22,5	6,5	50	66	43	50
> 50 hab./km²	87	29	22		10000	43	52
,	07	29	23	75	87	71	78

Face à ces enjeux mais disposant de réels atouts, l'île doit chercher à concilier développement économique et social durable et solidaire et préservation de son patrimoine environnemental. Elle s'est ainsi engagée dans une vaste politique de protection, avec en particulier la création en 1972 du Parc naturel régional (371 500 hectares, 42 % du territoire, 8 % de la population) et de réserves naturelles (10 % du territoire). On assiste aussi dans le secteur énergétique à une stratégie, encore timide, de développement des

énergies renouvelables au-delà des usines et micro-centrales électriques (qui représentent 32 % de la production électrique insulaire), dans l'éolien et le photovoltaïque.

Une économie déséquilibrée dopée par les transferts

Faiblesses productives et importance des transferts de la France métropolitaine

Si l'île connaît depuis la fin des années 1990 une sensible croissance économique, celle-ci s'avère fragile et dépendante car fondée sur la captation de transferts financiers, nationaux et communautaires. En effet, plus de 80 % de la dynamique est portée par deux piliers : les administrations et services publics d'un côté, le complexe touristico-immobilier et ses annexes (tourisme, immobilier, bâtiment, services privés et commerce spécifiques) de l'autre. Ainsi, alors que les pensions et retraites, payées par la solidarité nationale, représentent 27,5 % des revenus totaux de l'île et que le secteur public (38 % des emplois) et le bâtiment (11 %) sont surreprésentés, les bases du système productif insulaire sont atrophiées : sous-industrialisation (7 % emplois), carences des activités scientifiques et informationnelles et fuite sur le continent (formation universitaire, soins médicaux...), sous-qualification, poids considérable de l'artisanat et des micro-entreprises...

Ainsi, l'agriculture demeure très limitée (1,5 % du PIB, 3,5 % des emplois avec agro-alimentaire) et connaît un processus général de rétraction et de fort dualisme : 10 % des exploitations génèrent 40 % des revenus agricoles totaux. Deux piliers – la viticulture (50 % de la valeur de la production agricole) et l'arboriculture (agrumes : 20 %, châtaignes, olives menacées par la Xylella fastidiosa venant d'Italie) - fournissent près des trois quarts de la valeur agricole face à des productions animales (ovins et caprins, bovins, porcs) en difficulté. Ces activités peinent à être concurrentielles malgré des efforts de montée en qualité (vin IGP et AOP, labels, produits des terroirs...) et dépendent pour partie des aides communautaires. Face à une surface agricole utile limitée (37 %), les forêts, qui couvrent 35 % de la surface insulaire, sont de qualité très variables et confrontées à de forts risques d'incendies alors que les estives collectives de montagne jouent un rôle important (ovins, caprins pour le lait et la viande). Enfin, on enregistre un recul de - 20 % des sols agricoles, souvent les meilleurs, en dix ans sous les effets de l'urbanisation.

Derrière une Corse de carte postale se cachent des réalités socio-économiques difficiles. Hors l'Outre-Mer, la Corse est au premier rang pour le taux de pauvreté (20 %) alors que le coût de la vie y est particulièrement élevé du

fait de l'insularité, de la faible taille du marché insulaire et des monopoles rentiers locaux. Si le taux de chômage est équivalent à la France métropolitaine, l'emploi saisonnier et précaire y occupe une place démesurée du fait du poids du tourisme estival alors que le taux d'activité y est sensiblement plus faible (Corse : 69,4 % d'actifs, moyenne nationale : 73 %).

Le rôle hypertrophié du complexe touristico-immobilier

Dotée d'un milieu et d'un patrimoine exceptionnels pour partie encore préservés, la Corse s'avère être la région française la plus dépendante du tourisme. Cette spécialisation aboutit à la constitution d'un véritable complexe touristico-immobilier qui sert de colonne vertébrale à l'économie insulaire, avec tous les dysfonctionnements et surtout toutes les dérives (spéculation, racket, blanchiment de capitaux par le crime organisé...) que celui-ci entraîne.

Économiquement, il représente 31 % du PIB, une part quatre fois plus élevée qu'au niveau national et trois fois plus importante que dans les DROM. Les dépenses touristiques constituent une manne évaluée à 2,5 milliards d'euros par an et elles irriguent de nombreux secteurs amont ou aval : services, restauration, hôtellerie, commerce, bâtiment, immobilier, location de voiture... Ainsi par exemple, du fait de l'insularité, il joue un rôle vital pour équilibrer financièrement les coûts des équipements et infrastructures des transports maritimes et aériens (développement de compagnies *low cost* : 50 % d'arrivées par avion ; 73 % trafic annuel se faisant de mai à septembre).

Socialement, le tourisme représente directement 11 % de l'emploi total. Mais l'organisation en est saisonnière et précaire : les emplois sont multipliés par 3,6 entre janvier et août et structurent alors fortement certains marchés locaux du travail. Ainsi, il représente 40 % de l'emploi estival en Balagne. Alors que l'île réalise 9,5 millions de nuitées par an (60 % l'été avec un tiers de touristes étrangers), la population insulaire fait plus que doubler durant l'été. Cette période est à la fois très attendue mais parfois tout autant redoutée par la population résidente alors que, de la fin septembre à la mi-mai, une grande partie de l'île semble vide ou endormie dans l'attente du grand réveil estival. Cette explosion estivale oblige à sur-calibrer la taille des infrastructures et des services pour faire face à cet afflux (santé, sécurité, gestion des déchets, énergies...). Le tourisme familial affinitaire, qui voit les Corses du continent – environ 20 à 25 % des personnes nées en Corse – revenir au village familial, joue un rôle majeur dans l'entretien des nombreuses résidences secondaires (Haute Corse : 35 %, Corse du Sud : 38 % du parc logement).

Surtout, le tourisme joue un rôle foncier et immobilier central dans le secteur marchand. Le parc commercial (hôtels, résidences et villages de

KKA

vacances, campings) exerce une pression immobilière croissante sur les espaces les plus rares et les plus convoités où il détermine largement les prix des sols agricoles et urbains. On aboutit parfois à de violents effets d'éviction aux échelles locales, comme en Balagne : les villes-centres de Calvi et L'Île Rousse sont des décors touristifiés peu peuplés durant l'année, alors que la population résidente permanente, aux revenus trop faibles, tend à se loger de plus en plus loin dans les villages de moyenne montagne.

Géographiquement, la manne touristique est très inégalement répartie : au-delà des deux pôles traditionnels et d'entrée dans l'île que sont Ajaccio (cf. croisières : 800 000 passagers/an) et Bastia, trois grands pôles littoraux en polarisent les trois quarts : le sud-est autour de Porto-Vecchio et de son golfe, le sud-ouest autour des golfes d'Ajaccio et de Valinco (Propriano, Porticio) et le nord-ouest avec la Balagne autour de L'Île Rousse et Calvi. Ces trois territoires sont ceux qui concentrent l'essentiel des conflits géoéconomiques ou géopolitiques pour l'accès à la rente sur des territoires restreints. Enfin, malgré un potentiel considérable, on assiste depuis dix ans à une stabilisation des effectifs touristiques face à la forte concurrence de destinations voisines (Italie, Espagne, Grèce, Côte d'Azur, Baléares, Canaries, etc.) souvent moins chères, plus efficientes et, surtout, plus accueillantes.

Le poids majeur des deux pôles d'Ajaccio et Bastia

Face à la présence de huit petits pôles urbains secondaires (Porto-Vecchio, Calvi, L'Île Rousse, Aléria, Ghisonaccia, Sartène, Propriano et Corte), la hiérarchie urbaine et l'organisation régionale sont largement organisées et dominées par le poids, quantitatif et qualitatif, du duopôle Ajaccio-Bastia. D'un poids similaire, leurs deux aires urbaines, qui regroupent les deux villes et leurs couronnes périurbaines, polarisent 60 % des habitants, 65 % des emplois et 66 % des revenus fiscaux (Ajaccio : 37 %, Bastia : 29 %). Leur domination fonctionnelle est particulièrement sensible, avec environ 75 % des emplois insulaires, dans la gestion, le commerce inter-entreprises, les prestations intellectuelles, la recherche, la santé et les transports. Ces quinze dernières années, leurs deux zones d'emploi captent 60 % des créations d'emplois régionales.

Disposant toutes les deux d'un long passé historique et d'un riche patrimoine architectural, les deux villes se sont souvent vécues sur une vieille rivalité géohistorique et géopolitique, Bastia du fait de son vieil héritage génois, Ajaccio du fait de son héritage napoléonien et de son rôle de préfecture de Région. Pour autant, du fait du compartimentage de l'île et de leur éloignement, leur rayonnement n'est pas concurrent. Alors que la zone d'influence d'Ajaccio s'étend sur une large partie du sud-ouest de l'île, celle de Bastia s'étend le long du littoral vers le Cap Corse au nord et Borgo puis Vescovato au sud.

La Corse : enjeux politiques et débats géopolitiques

Un statut administratif en constante évolution

Rattachée à la France en 1768, la Corse devient un Département en 1790 sous la Révolution. Élevée au rang de Région en janvier 1970 en étant séparée de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur, la Corse est divisée au 1er janvier 1976 en deux départements, la Haute-Corse et la Corse-du-Sud, alors qu'elle constitua un département unique entre 1811 et 1975. La Haute-Corse reprend le même découpage que le Département du Golo et la Corse-du-Sud celui du Liamone, qui existèrent de 1793 à 1811. Le statut administratif de l'île ont connu ces dernières décennies de profondes évolutions successives (1982, 1989 et 2001), sous la pression en particulier d'un mouvement autonomiste ou indépendantiste (cf. FLNC créé en 1976), souvent éclaté en de multiples chapelles concurrentes. Certains secteurs n'ont pas hésité dans les décennies 1980/2000 à utiliser la violence armée et la lutte clandestine (cf. événements d'Aléria d'août 1975, campagnes d'attentats, assassinat du Préfet Claude Erignac en pleine rue à Ajaccio en 1998...) pour tenter d'imposer leurs objectifs politiques quitte à heurter une large partie de l'opinion publique régionale qui demeure très majoritairement attachée à la République, avant de « déposer » les armes en 2014.

Aujourd'hui, l'île dispose d'un statut institutionnel particulier avec un exécutif régional renforcé dont les compétences ont sans cesse été élargies, ce qui en fait l'une des Régions les plus décentralisées de France (éducation, carte scolaire, enseignement supérieur, tourisme, aides aux entreprises, audiovisuel, promotion de la culture et de la langue corses, environnement et gestion des forêts...). Rejetée par référendum en 2003, l'idée d'une collectivité territoriale unique est reprise par la Loi NOTRe de juillet 2015 qui prévoit le regroupement à la fois de la Collectivité Territoriale de Corse (CTC) et des Départements de Corse-du-Sud et de Haute-Corse au 1er janvier 2018. La collectivité régionale s'est dotée de nombreux outils (Agence de développement économique de Corse, Office de l'environnement de la Corse, chargé en particulier de la gestion du parc naturel régional, Agence du Tourisme...). Mais comme en témoignent les difficultés chroniques de la desserte maritime de la Corse, symbolisées par le naufrage de la Société nationale Corse Méditerranée (SNCM) qui est paralysée par de nombreux conflits sociaux et fragilisée par la montée de la concurrence (CorsicaFerries, La Méridionale, Moby Lines), les acteurs politiques, économiques et sociaux peinent souvent à se doter d'outils efficaces de développement. Pour autant, les dotations de l'État représentent 60 % des recettes réelles de la CTC en 2014 et Paris multiplie les plans d'aides spécifiques (494 millions d'euros en juillet 2016).

En effet, comme l'illustrent l'actualité régionale des dernières années et sa rubrique judiciaire, la gestion des collectivités territoriales corses est souvent

marquée par le népotisme, le clientélisme et de nombreuses dérives affairistes (détournements de fonds, emplois fictifs, corruption...) dans un contexte politique souvent délétère du fait de l'implosion des vieux systèmes politiques, à droite comme à gauche, à base familiale, dynastique ou clanique (cf. Rocca-Serra, Zuccarelli, Giacobbi, etc.). Ainsi, issue de Venaco, un village de 763 habitants au sud de Corte, la famille Giacobbi constitue une véritable dynastie insulaire avec Marius (1846-1919, maire, conseiller général, député puis sénateur), Paul (1896-1951, maire, conseiller général, député, sénateur et ministre), François (1919-1997, maire, conseiller général, député, sénateur et secrétaire d'État) et, enfin, Paul (1957/-). Ce dernier a été ou est conseiller général, député, président pendant 12 ans (1998-2010) du Conseil général de Haute-Corse et président de 2010 à 2015 du Conseil exécutif de la CTC. Cette crise structurelle explique pour partie la victoire des nationalistes et des régionalistes aux élections régionales de décembre 2015 qui obtiennent la majorité relative à la CTC, tout comme une montée parfois inquiétante du racisme et de la xénophobie.

Tensions, difficultés et mal-développement

Dans une économie insulaire sous perfusion et largement structurée autour d'un vaste complexe touristico-immobilier, de trop nombreux acteurs politiques, économiques et financiers sont guidés par une logique rentière et parfois l'appât du gain en cherchant à accaparer les ressources rares (commandes, marchés et subventions publiques, terrains à bâtir et droits à construire...). Ce processus explique souvent de nombreuses tensions et rivalités qui peuvent déboucher sur l'usage des armes, faisant ces dernières décennies de la Corse la région la plus criminogène de l'Union européenne.

Loin d'être folklorique ou anecdotique, ce climat de violence et d'intimidation pose la question du fonctionnement de l'État de droit républicain, des difficultés de fonctionnement de la démocratie élective et représentative dans les collectivités territoriales (communes, intercommunalités, Départements, Régions) et du respect des biens et des personnes. Cette situation témoigne de la profonde crise du modèle de croissance insulaire.

Si le poids du grand banditisme (stupéfiant, prostitution, cercles de jeux, racket...) et de la mafia corse, traversés par de sanglants règlements de compte dans les années 2006-2009 (cf. implosion du gang de la Brise de Mer), est plus discret, le Sirasco de la police judicaire souligne dans un rapport de 2016 le poids toujours considérable de l'emprise mafieuse sur la politique et l'économie corses. En particulier, alors que le Plan d'aménagement et de développement durable de Corse (PADDUC) avait fait l'objet de vifs débats lors des élections régionales de mars 2010 en cherchant à limiter plus strictement la constructibilité de l'île, la captation de la rente foncière et immobilière des sites littoraux les plus recherchés cristallisent toujours les rivalités entre clans criminels.